



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION  
SOCIALE



# *L'articulation des indicateurs de pauvreté français et européens*

**CNLE**

**22/09/2011**

**Olivier BONTOUT, DREES**



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION  
SOCIALE



## Plan

- Liens entre cible européenne et indicateurs français
  - Des définitions très proches
  - Des calendriers de mise à disposition différents
- Cible européenne et cibles nationales
  - Les cibles nationales peuvent ou non être construites sur la base du nouvel indicateur européen



# La cible européenne

- Trois dimensions
  - pauvreté monétaire (seuil de 60% du revenu médian)
  - pauvreté en conditions de vie (privation de 4 items parmi 9)
  - intensité de l'emploi des ménages (seuil de 20%)
- La cible porte sur l'ensemble des personnes qui sont concernées par au moins une des trois dimensions sur la décennie (ampleur de la cible de l'ordre d'une réduction de 1/6<sup>eme</sup> sur la décennie).



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

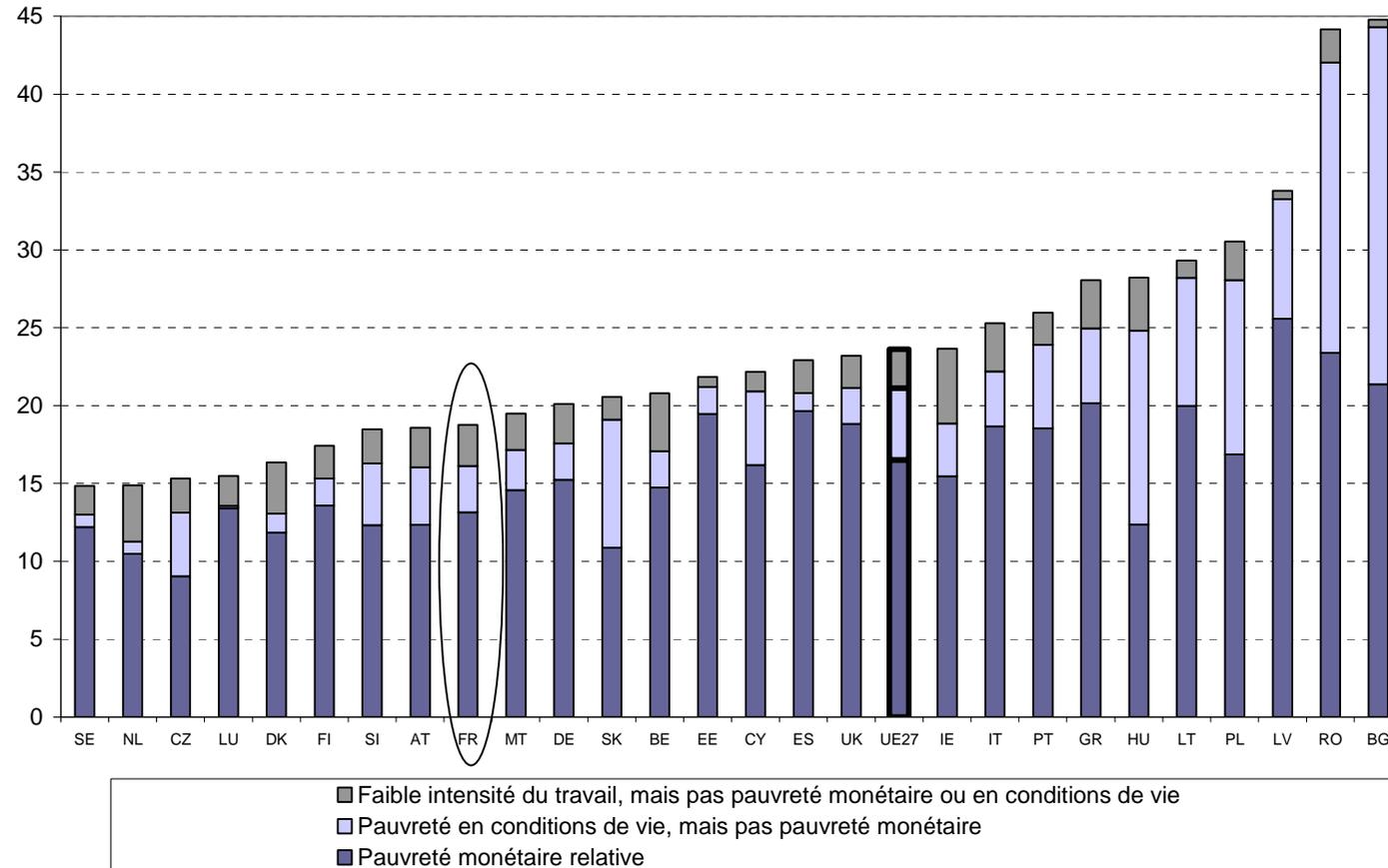
MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION  
SOCIALE



# Cible européenne

**Graphique 1 – Population pauvre ou exclue (en %) selon les trois dimensions de pauvreté monétaire, pauvreté en conditions de vie et de faible intensité du travail (2007)**



Champ : population totale. Source : Eurostat, EU-SILC, vague 2008, revenus 2007.

Note de lecture : en Europe (UE27) 16,5% de la population est pauvre au sens monétaire, 21,1% de la population est pauvre au sens monétaire ou en conditions de vie et 23,6 % de la population est pauvre au sens monétaire ou en conditions de vie ou vit dans un ménage à faible intensité du travail.



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION  
SOCIALE



# La cible européenne

- Des sources qui peuvent différer :
  - Source européenne : panel européen sur les revenus et les conditions de vie EU-SILC (SRCV pour la partie française), qui est la seule source mobilisable pour croiser ces trois dimensions.
  - Source française pour la pauvreté monétaire : ERFS
  - Il en résulte des calendriers de mise à disposition différents des données européennes (EU-SILC) et des données françaises (ERFS)



# Pauvreté monétaire

- Même définition, mais
  - deux sources différentes : ERFS et SRCV
  - Des revenus (pris en compte) légèrement différents
  - Des champs légèrement différents et une définition des ménages légèrement différente
- Des différences à la limite de la significativité :
  - les différences de niveau ou d'évolution (entre les deux sources) s'expliquent essentiellement par des différences de champ, de définition du ménage et par l'aléa statistique (les deux enquêtes reposant toutes deux sur un échantillon).



# Pauvreté en conditions de vie

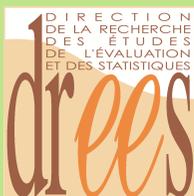
- Même principe de calcul mais une mise en œuvre différente:
  - Même source (SRCV)
  - Des définitions différentes :
    - UE : 4 privations parmi 9
    - France : 8 privations parmi 27
- Les différences de niveau ou d'évolution (entre les deux indicateurs) s'expliquent essentiellement par des différences de mode de calcul, les deux définitions reposant toutes deux sur une même source.



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

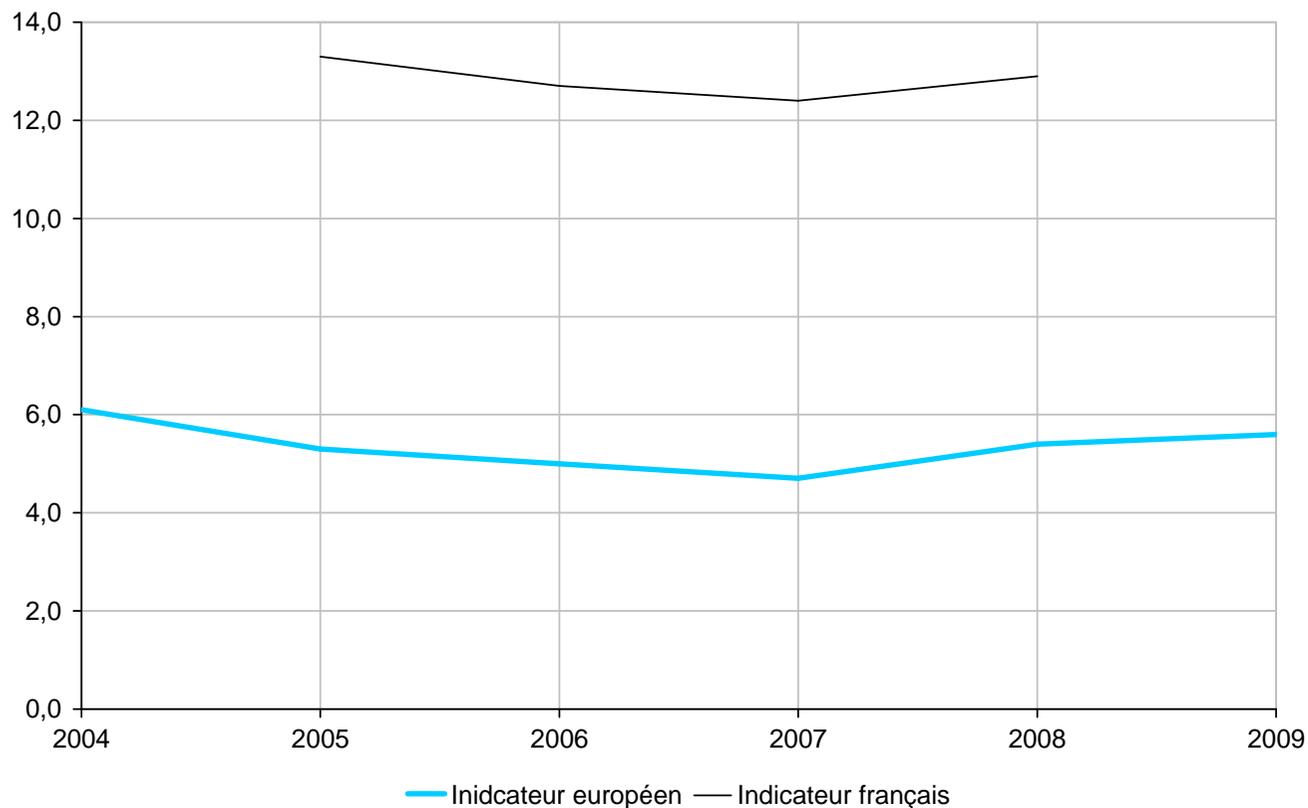
MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION  
SOCIALE



# Pauvreté en conditions de vie

Graphique 1 : taux de pauvreté en conditions de vie



Champ : France métropolitaine

Source : Insee pour l'indicateur français, Eurostat pour l'indicateur européen, enquête SILC-SRCV.



# Personnes vivant dans des ménages à faible intensité du travail

- Deux indicateurs proches, mais qui diffèrent :
  - D'une part, personnes vivant dans un ménage dont aucun des membres d'âge actif ne travaille;
  - D'autre part, personnes vivant dans des ménages à faible intensité du travail (définie à un seuil de 20%).
- Les champs des ménages et des individus pris en compte sont très proches dans les deux enquêtes (Enquête Emploi pour l'objectif français, SILC-SRCV pour l'objectif européen).
- Les définitions retenues diffèrent (en particulier, mise en œuvre et sources) :
  - La définition de l'emploi est différente : elle est au sens du BIT dans l'indicateur français, déclarative dans l'indicateur européen. Elle est a priori plus extensive dans l'indicateur européen.
  - Dans l'indicateur européen, l'emploi est pris sur l'ensemble de l'année calendaire. Dans l'indicateur français, il s'agit de l'emploi pendant la semaine de référence (des ménages ont cependant été interrogés chaque semaine de l'année).
  - L'indicateur français suit l'absence d'emploi au sein du ménage alors que l'indicateur européen suit une faible intensité de travail. La définition française est de ce fait plus restrictive.
  - La source utilisée est différente. L'indicateur européen est estimé à partir de SILC-SRCV alors que l'indicateur français repose sur l'enquête Emploi en continu. Cette dernière source repose sur un échantillon plus important et est donc plus précise, elle est disponible plus rapidement.



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

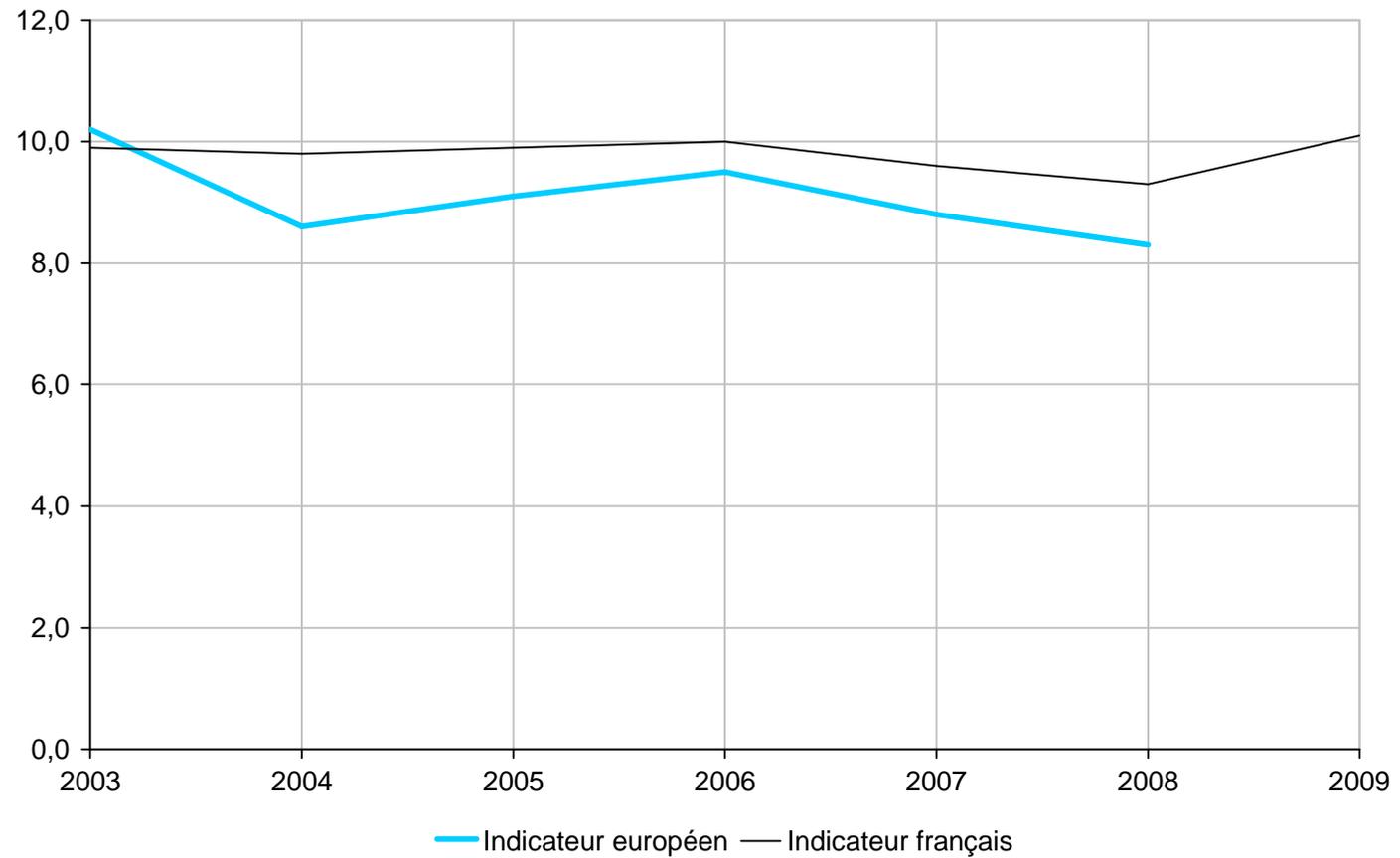
MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION  
SOCIALE



# Faible intensité du travail

Graphique 2 : proportion de personnes vivant dans un ménage à faible intensité de travail ou sans actif occupé



Champ : France métropolitaine



# Articulation entre cible européenne et cibles nationales

- 27 cibles nationales dont 18 basées sur l'indicateur européen
  - Pour ces 18 pays l'articulation directe (même indicateur)
  - Pour les autres, articulation entre cible européenne et cibles nationales
  - Dans le cas de la France, l'articulation a été construite sur la base des trois cibles nationales associées aux trois indicateurs composant la cible européenne:
    - Cible sur la pauvreté monétaire relative : -15%
    - Cible sur la pauvreté en conditions de vie : -15%
    - Cible sur le taux de personnes éloignées du marché du travail : -10%



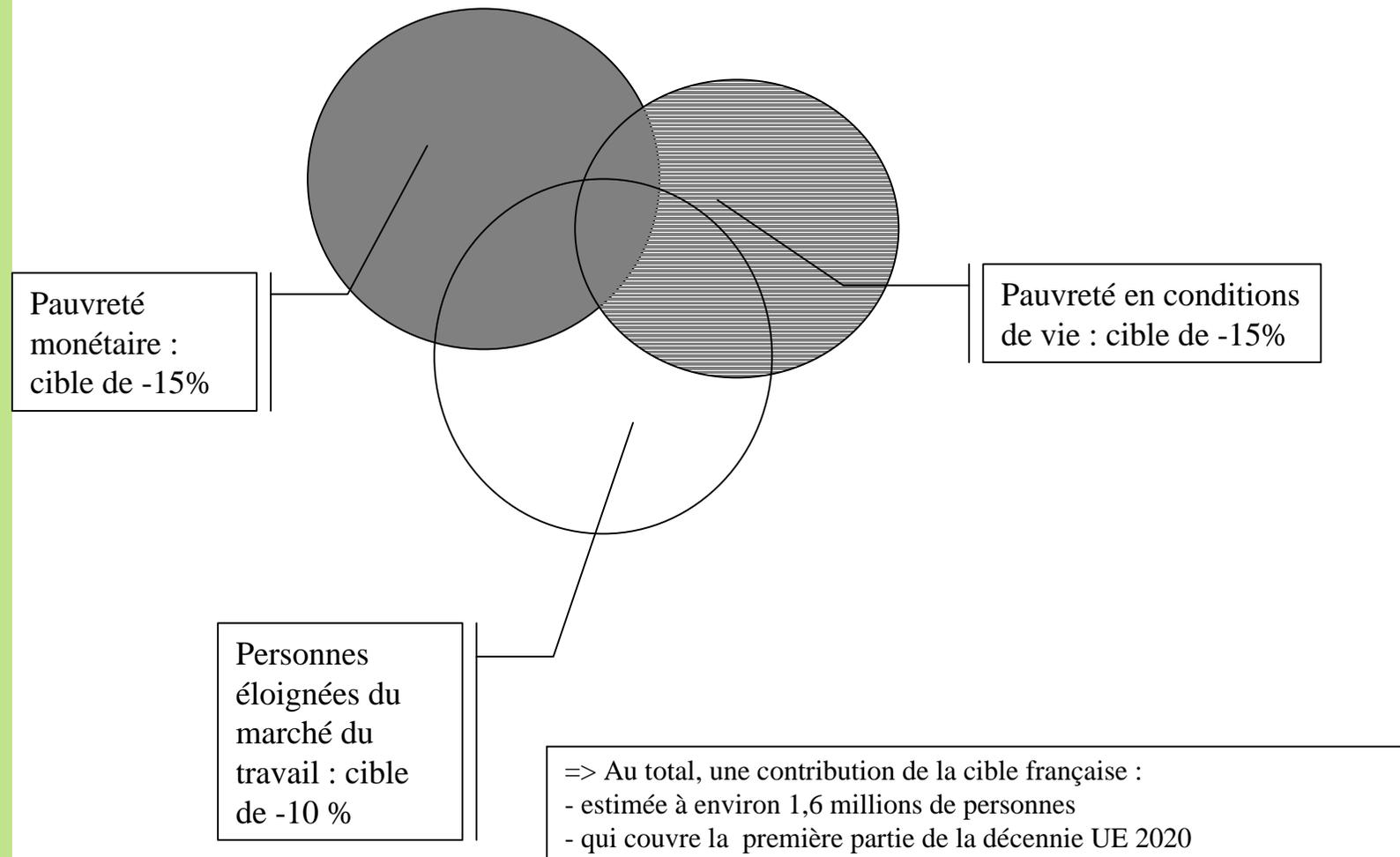
MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION  
SOCIALE



# Articulation entre cible européenne et cibles nationales





## Quelques liens (européens) utiles

- Comité de la protection sociale

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=758&langId=fr>

- Sous-groupe indicateurs

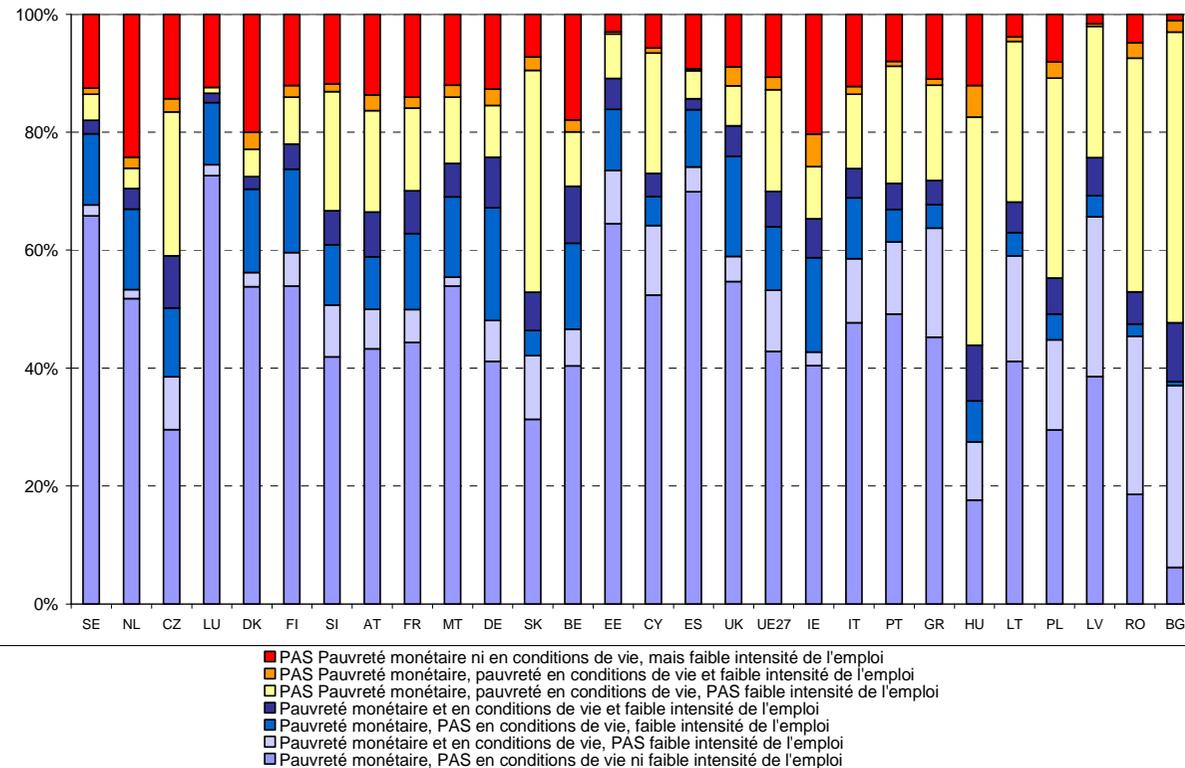
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=830&langId=fr>

- Rapport sur la dimension sociale de la stratégie UE2020

- <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=6895&langId=en>

# Annexe - articulation entre cible européenne et cibles nationales

**Graphique 3 – Structure de la population pauvre ou exclue selon les trois dimensions de pauvreté monétaire, pauvreté en conditions de vie et de faible intensité du travail (2007)**



Source : Eurostat, EU-SILC, vague 2008.

Note de lecture : ce graphique présente la composition de la population pauvre ou exclue selon les trois composantes retenues ainsi que leurs zones de recouvrement. Ainsi en Roumanie, les trois principales composantes sont les personnes qui sont pauvres au sens monétaire sans être affectées par la pauvreté en conditions de vie ou par la faible intensité de l'emploi (19%), les personnes pauvres au sens monétaire et en conditions de vie, sans avoir une faible intensité de l'emploi (26%) et les personnes qui pauvres en conditions de vie, mais qui ne le sont pas au sens monétaire et n'ont pas une faible intensité de l'emploi (40%).